



**HAL**  
open science

## Le Club Nucléaire: des capacités très inégales.

(Inf.1/1-10)

Mourad Chabbi

► **To cite this version:**

Mourad Chabbi. Le Club Nucléaire: des capacités très inégales. (Inf.1/1-10). Paix et sécurité européenne et internationale, 2015, 1. halshs-03150223

**HAL Id: halshs-03150223**

**<https://shs.hal.science/halshs-03150223v1>**

Submitted on 2 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le Club Nucléaire : des capacités très inégales. (Inf.1/1-10)

M. Chabbi

### Références de la Note

| Numéro édition | Rubriques liées | Niveau de fiche | Fiches liées |
|----------------|-----------------|-----------------|--------------|
| Inf. 1         | <b>1, E, G</b>  | N 1             |              |

## I Observations générales (Inf.1/1).

(1) Il est ordinaire d'évaluer la capacité nucléaire à partir du nombre d'armes, de missiles, de sous-marins etc... Cette approche, que l'on reprend ici pour le moment, est évidemment trop sommaire. La qualité des munitions comme des vecteurs, les objectifs de l'Etat et le contexte où il se trouve sont également à prendre en compte.

Il est important aussi de noter que les données, notamment numériques, fournies doivent, sauf exception, être considérées comme approximatives. Le niveau de transparence en ces matières est très inégal. La France, le Royaume- Uni et les Etats Unis font une part grandissante à l'information. C'est nettement moins le cas de la Russie et surtout de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, de la Corée du Nord. Cela se constate aisément dans les rapports fournis par ces Etats pour la Conférence du TNP prévue en 2015. Le champion en la matière étant Israël, qui n'a jamais expressément déclaré ou nié être une puissance nucléaire. Les incertitudes relatives aux données peuvent affecter les analyses.

*Sources* : Les annuaires du SIPRI (*SIPRI Yearbook*), les données de la *Federation of The American Scientists*, celles de l'*Arms Control Association* et de la *Nuclear Threat Initiative*. Egalement pour une vue d'ensemble des problèmes actuels *DSI Hors série n° 35, 2014, Dissuasion nucléaire*. Les références relatives à chaque pays sont données à son propos. Les chiffres reproduits dans les tableaux sont normalement ceux du SIPRI. Ils peuvent différer de ceux que donnent d'autres sources. Si l'écart est significatif, dans les sources considérées comme les plus fiables, nous signalons son existence. L'absence fréquente d'informations publiques encourage la circulation de chiffres peu crédibles, notamment à propos de la Chine. (Io) indique que l'information officielle a été donnée par le pays concerné

## II Etats dotés parties au TNP (Inf. 1/ 2)

(2) Ces Etats doivent, du point de vue capacitaire être répartis en trois groupes :

- le premier, aux capacités les plus grandes, est composé des Etats Unis et de la Russie,
- suivent le Royaume Uni et la France,
- vient ensuite la Chine.

Cette répartition pourrait évoluer nettement à moyen terme, la Russie quittant, faute de moyens suffisants pour tenir ce rang, le premier groupe et la Chine y accédant (v. les perspectives d'évolution du club nucléaire A 18- 25)).

### (3) Les Etats-Unis et la Russie

| Etats      | Accès aux armes nucléaires (nombre d'essais) <sup>1</sup> | Capacité fin 2014 <sup>2</sup>  | Nombre total d'armes nucléaires<br>Total en 2010 <sup>3</sup><br>Total max atteint | Modernisation<br>Oui/ Non<br>MCO<br>MOD<br>DVPT <sup>4</sup> |
|------------|---|---|--|--|
| Etats Unis | 1945 (1054)   | Triade<br>Mer sol 1152<br>Sol Sol 470<br>Air sol 300<br>ANT 200<br>Armes non déployées 2530<br>En attente de démantèlement 2700 | Tot. actuel 7352<br>Tot. 2010 - 9600<br>Tot. max. 31255 en 1967                    | Oui<br><br>MOD   |
| Russie     | 1949 (715)  | Triade<br>Mer sol 480<br>Sol sol 1220<br>Air sol 810<br>ANT oui<br>A.non déployées oui<br>En attente de démantèlement oui       | Tot. actuel 8 043<br>Tot. 2010 – de 12000<br>Tot. max 45000 en 1986                | Oui<br><br>MOD+  |

La conclusion des accords *START* puis *SORT* et *New START* en 2010, entré en vigueur en 2011, a provoqué une baisse significative du nombre des AN des Etats Unis et de la Russie, après la guerre froide et au cours des dernières années. Cette baisse devrait se poursuivre pour atteindre les plafonds fixés par *New START*- c'est-à-dire un maximum des 1550 têtes nucléaires déployées- et peut être, aller au-delà.

On notera que les deux triades, comme c'était déjà le cas pendant la guerre froide, restent dissemblables, la composante majeure étant maritime du côté américain et terrestre du côté russe.

La différence qui apparaît en ce qui concerne la modernisation (MOD+ pour la Russie) s'explique par le fort recul subi par la Russie, après la fin de l'URSS.

Sources: Kristensen Hans M et Robert S Norris, Us nuclear forces 2014, *Bulletin of the Atomic Scientists*,(BAS) 70 (1), 2014 et Russian nuclear forces 2015, *Bulletin of the Atomic Scientists* (BAS), 2015.

### (4) La France et le Royaume Uni

| Etats | Accès aux armes nucléaires (nombre d'essais) | Capacité fin 2014 | Nombre total d'armes nucléaires<br>Total en 2010<br>Total max atteint | Modernisation<br>Oui/Non<br>MCO<br>MOD<br>DVPT |
|-------|--|-------------------|---|--|
|-------|--|-------------------|---|--|

|                |               |  |  |                    |
|----------------|---------------|--|--|--------------------|
| France         | 1960<br>(210) | Dyade<br>Mer sol 48<br>missiles<br>Air sol 54<br>ASMPA (Io)<br>Armes non<br>déployées aucune | Tot. 300 (Io)<br>Tot. 2010<br>identique<br>(540 en 1992)                     | Oui<br><br>MOD     |
| Royaume<br>Uni | 1952<br>(45)  | Une seule<br>composante<br><br>Mer sol   | Tot. moins de 225<br>Tot. 2010 225<br>(+ de 400 à la fin<br>des années 1970) | Oui<br><br>MCO/MOD |

Ces deux Etats sont restés en dehors des accords de réduction des armes nucléaires et leur situation demeure stable depuis le début des années 2010. Mais en réalité ce sont, parmi les Etats dotés au sens du TNP, ceux qui ont opéré, depuis la fin de la guerre froide, le désarmement le plus important, de manière unilatérale. Le Royaume Uni a supprimé complètement la composante aérienne de sa force nucléaire et il a prévu de poursuivre le désarmement en ramenant le nombre de ses ogives à 180 en 2025 et celui de ses ogives opérationnelles à 120. La France a abandonné la composante sol- sol de sa force nucléaire, pré- stratégique et stratégique. Elle a également réduit fortement sa composante aéroportée et d'un tiers sa composante sous marine.

*Sources* : Rapports présenté pour la Conférence d'examen du TNP de 2015, NPT/CONF.2015/PC.III/14, (29 avril 2014), not. pp 3-5 pour la France et discours F. Hollande 19/02/2015 et NPT/CONF.2015/PC.III/15 (30 avril 2014), not. pp. 2, 3, pour le Royaume Uni.

### (5) La Chine

| Etat  | Accès aux armes nucléaires (nombre d'essais) | Capacité fin 2014   | Nombre total d'armes nucléaires<br>Total en 2010<br>Total max atteint | Modernisation<br>Oui/Non<br>MCO<br>MOD<br>DVPT |
|-------|--|---|---|--|
| Chine | 1964<br><br>(45)                             | Triade<br>Mer sol<br>Sol sol<br>Air Sol<br>Armes non<br>déployées<br>ANT possession<br>incertaine | Tot. 250<br>Tot. 2010 240<br><br>Tot. max inconnu                     | Oui<br><br>MOD &<br>DVPT                       |

La Chine est la seule, parmi les Cinq à renforcer ses forces nucléaires. Cela s'explique à la fois par le retard qu'elle avait sur les autres et par ses ressources grandissantes. Il est probable qu'elle s'efforcera de se doter d'une triade effective, dont actuellement elle ne dispose pas, et d'une capacité de seconde frappe assurée par SNLE/MSBS et qu'elle y parviendra. Qu'elle tente d'aller au-delà est beaucoup plus

incertain voire improbable (v. les Perspectives d'évolution).

Sources: Kristensen Hans M et Robert S. Norris, Chinese nuclear forces 2013, *Bulletin of the Atomic Scientists*, 69 (6), 2013

### III Puissances nucléaires “de facto” (Inf.1/ 6)

(6) Ces Etats doivent, s'agissant de leurs capacités actuelles, être répartis en deux groupes, Israël étant pour le moment en avance sur l'Inde et le Pakistan. Cette situation devrait se modifier, au profit de l'Inde, au cours des années à venir (v. les perspectives d'évolution du club nucléaire A 18- 25)).

#### (7) Israël

| Etats  | Accès aux armes nucléaires (nombre d'essais) | Capacité fin 2014  | Nombre total d'armes nucléaires<br>Total en 2010<br>Total max atteint | Modernisation<br>Oui/Non<br>MCO<br>MOD<br>DVPT |
|--------|--|--|---|--|
| Israël | Date inconnue <sup>5</sup>                   | Triade <sup>6</sup><br>Chiffres inconnus<br>Armes non déployées<br>ANT ? | Tot. 80<br>Tot. 2010 80<br><br>Tot. max inconnu                       | Oui<br><br>MCO/MOD                             |

Son programme nucléaire étant très ancien et ayant bénéficié de la coopération des Occidentaux, Israël dispose actuellement d'une triade effective dans le contexte régional où il est en position de dissuasion unilatérale et de dissuasion si on inclut le Pakistan dans la région. Il est peu probable que cette position reste aussi favorable (v. les perspectives d'évolution du club nucléaire A 18- 25).

Israël s'en tient toujours à sa politique « d'ambiguïté délibérée ».

Sources : Kristensen Hans M et Robert S Norris, Israeli nuclear weapons, 2014, *Bulletin of the Atomic Scientists*, 70 (6) 2014.

#### (8) Inde et Pakistan

| Etat | Accès aux armes nucléaires (nombre d'essais) | Capacité fin 2014   | Nombre total d'armes nucléaires<br>Total en 2010<br>Total max atteint | Modernisation<br>Oui/Non<br>MCO<br>MOD<br>DVPT |
|------|--|---|---|--|
| Inde | 1974<br><br>SIPRI 2<br>(6 essais)            | Dyade<br>Air sol<br>Sol sol<br>Chiffres inconnus<br>Armes non déployées<br>Mer sol en | Tot. 90/ 110<br>Tot 2010 60/80  | Oui<br><br>MOD&<br>DVPT                        |

|          |                                   |   |                                |                         |
|----------|-----------------------------------|---|--------------------------------|-------------------------|
|          |                                   | cours   |                                |                         |
| Pakistan | 1998<br><br>SIPRI 2<br>(6 essais) | Dyade<br>Air sol<br>Sol sol<br>Chiffres<br>inconnus<br>Armes non<br>déployées<br>Mer sol en<br>projet | Tot. 100/120<br>Tot 2010 70/90 | Oui<br><br>MOD&<br>DVPT |

Parti plus tard que l'Inde, le Pakistan est parvenu à se doter de la bombe avec divers soutiens, parmi lesquels on mentionne la Chine et l'Arabie Saoudite, et la coopération de la Corée du Nord. Sa bombe est parfois vue comme étant une bombe « islamique ». Pour le moment l'évolution de ces deux pays est contrainte surtout par leurs relations bilatérales mais cela devrait changer étant donné la dimension de puissance mondiale de l'Inde et l'évolution du contexte asiatique (v. les perspectives d'évolution du club nucléaire).

Sources : Kristensen Hans M et Robert S. Norris, Pakistan's nuclear forces, 2011, *Bulletin of the Atomic Scientists*, 67 (4) 2011 et Indian nuclear forces 2012, *BAS*, 68 (4), 2012.

## IV Etats auxquels est refusé l'accès aux armes nucléaires (Inf. 1/ 9)

### (9) Corée du Nord

| Etat          | Accès aux armes nucléaires (nombre d'essais) | Capacité fin 2014     | Nombre total d'armes nucléaires<br>Total en 2010<br>Total max atteint | Modernisation<br>Oui/Non<br>MCO<br>MOD<br>DVPT |
|---------------|--|-----------------------|---|--|
| Corée du Nord | 2006   | Constitution en cours | 6 à 8   | MOD &<br>DVPT                                  |

(10) Le Club nucléaire est actuellement travaillé par deux tendances contraires, le désarmement chez les Etats dotés, les plus avancés, et le *Build Up* chez les autres. La perspective à moyen et long terme est celle d'une plus grande homogénéité du club et de modifications dans le classement. Mais le fait que le mouvement de modernisation touche aussi la première catégorie de pays indique que ce processus risque d'être de longue durée et de varier sensiblement selon les pays concernés. Quelques réflexions, esquissées dans les perspectives seront complétées avec l'examen plus précis, du

phénomène de la modernisation des arsenaux nucléaires (voir la note d'information de JF Guilhaudis et M Chabbi).

<sup>1</sup> Procéder à un essai nucléaire n'est qu'un premier pas vers l'apparition d'une puissance nucléaire. Il faut que l'explosif soit maniable et avoir également un vecteur adapté pour le délivrer sur la cible potentielle. Réunir ces conditions peut prendre du temps. Dans le cas de la France le premier essai nucléaire a eu lieu en 1960, la première patrouille de bombardier nucléaire en 1964 et celle du premier SNLE en 1971.

<sup>2</sup> S'agissant des capacités, il nous a paru important de préciser si elles correspondent à une situation de triade (composante Air Sol, Sol sol et Mer sol) de dyade ou à une force mono composante. En effet les forces les plus avancées sont ou ont été en forme de triade et disposer d'une capacité sous marine (SNLE) est considéré comme le meilleur moyen d'avoir une capacité de seconde frappe, condition d'une véritable dissuasion. On a également tenu à signaler la capacité d'ANT, signe d'acceptation de l'emploi de l'arme nucléaire.

<sup>3</sup> L'introduction du chiffre correspondant donné par le SIPRI pour janvier 2010 (*SIPRI Yearbook 2010*, p 334) permet de mesurer l'évolution des forces au cours des dernières années.

<sup>4</sup> La question, tout à fait importante, de la modernisation des forces est traitée à la Note 5. MCO, pour maintien en condition opérationnelle, MOD soit modernisation, DVPT ou développement signalent la/ les évolutions en cours, pour chaque pays.

<sup>5</sup> Il n'est pas possible de donner une date d'essai et d'accession à la capacité nucléaire dans le cas d'Israël. Plusieurs possibilités ont été évoquées- essai souterrain dans le désert du Néguev en 1976, essais non nucléaires, essai dans les eaux sud-africaines en 1979. La question de l'armement nucléaire israélien a fait l'objet d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour la première fois en 1981 (A/RES/36/98) mais la question de la coopération nucléaire entre l'Afrique du sud et Israël était posée depuis 1978 (A/RES/33/71A) et celle de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen- Orient depuis décembre 1974, à l'initiative de l'Iran, (RES/3263 (XXIX)).

<sup>6</sup> La composante sous-marine de la force nucléaire israélienne est équipée non de sous marins à propulsion nucléaire mais de sous-marins diesel, dont les performances ne sont pas comparables



## Index des Repères et Actualités et Notes d'information

J-F. Guilhaudis

- Abkhazie A 53, B 92
- Accord de partenariat stratégique v. alliances
- Accords d'amitié et de coopération v. alliances
- Accords de coopération de défense v. alliances
- Accords de coopération militaire technique v. alliances
- Accords de défense va alliances, bases B 93, C 134
- Accords et organismes régionaux B 128, 129, 130
- Afghanistan A 64, 86, B 94, 110, F 191, 199
- Afrique de l'Ouest G 206
- AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) G 212
- Airbus Group E 170
- Al Qaida A 57, 62, B 86, 109, H 219
- Albanie B 112
- Allemagne A 34, E 169, 170, H 223
- Alliance Chine Russie B 101, D 145, H 216
- Alliance de second type B 100- 104
- Alliances A 26, B 84- 105, H 216
- Alliances bilatérales B 86-94, 98
- Alliances collectives B 95- 99--- Inf. 2, 1- 11
- Ansar El Dine H 219
- Antarctique F 204
- Arabie Saoudite B 104, 108, E 178
- Arctique F 196
- Armed Conflicts Data Base* F 195
- Armes, armements va. transferts E 161- 186--- Inf. 4, 1- 5, Inf. 5, 1- 30
- Armes nouvelles E 164
- Armes à sous munitions G 210
- Armes chimiques et biologiques E 183, 184
- Armes classiques va puissances classiques
- Armes de destruction massive E 182, 185, G 211
- Armes hypersonique E 164, G 214
- Armes nouvelles E 161, 162, 164, H 218
- Armes nucléaires va. puissances nucléaires E 165, 181, 183, H 222--- Inf. 1, 1-10, Inf. 5, 1-30
- Asie centrale G 210
- Asie de l'Est G 214
- Asie Pacifique D 153, E 181
- Assemblée générale (ONU) B 119, 124, G 211, 213, H 222
- Australie E 170, F 204, 208
- Autodétermination v. peuples
- Autriche G 212
- Baltes (pays) D 154, F 201, 202, H 222
- Barkhane (opération) C 133
- Bases militaires B 85, 97, C 131-138, F 208, H 216
- Blocs B 84, 98, 99
- Boko Haram A 63, H 219

Brésil A 35, E 169, G 212, H 216, 218  
BRICS B 119  
Brunei F 201  
Budgets militaires v. dépenses militaires  
Cachemire F 198  
Califat (v. Etat islamique) B 109, H 221, 222  
Cambodge B 103, F 208  
Canada F 196  
Capacité de projection A 27  
Capacités militaires v puissances militaires  
Catalogne A 71, 73  
Catastrophes F 206  
*Center for Systemic Peace* F 192, 193  
Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) B 95  
Centrafrique (RCA) B 121, F 197  
Charte des nations unies v ONU, Assemblée générale, Conseil de sécurité  
Chiites B 104, H 217, 219  
Chili F 204  
Chine A 2, 4, 20, 27, 48, B 101-103, 113, 120, C 131, 132, 137, D 144, 153, 159, E 169, F 201, G 210, 212, 214, H 216-218, 223--- Inf. 1, 5, Inf. 5, 17- 19  
Chiran B 101, H 217  
Chrétiens d'Orient A 79  
Chypre Nord A 52, F 198, 203  
Comité international de la Croix Rouge (CICR) F 208  
Cour internationale de justice (CIJ) A 4, F 190, 204, H 222  
Coalition anti Etat islamique B 108  
Coalition(s) B 84, 105-111, 130, H 223  
Collier des perles C 132  
Commerce des armes (traité) G 210  
Commission du désarmement G 211  
Complexe(s) militaro- industriel(s) E 166, 172  
Conférence du désarmement G 211  
Conférences d'examen G 210  
*Conflict Barometer* F 192  
*Conflict Data Program* (Uppsala) F 191  
Conflits F 189- 204, H 218  
Congo (RdC) B 121  
Conseil de sécurité B 108, 110, 119- 121, 128, D 159, G 210, 211, H 222, 223  
Contre insurrection F 199  
Corée du Nord A 6, 25, 57, B 88, G 210, 211--- Inf. 1, 9, Inf. 5, 29- 30  
Corée du Sud B 88, E 170  
Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) F 208  
Cour pénale internationale F 208  
Course aux armements E 180, 181, F 188, H 218  
Crimée A 55, 57, B 96, 114, 120, 124, F 203, G 210, H 222  
Criminalité A 59  
Crise du désarmement G 210  
*Crisis Watch* F 194  
Cyberguerre F 190, 205  
Danemark F 196

Darfour F 197  
 Défense commune B 85  
*Defence innovation Initiative* A 39, E 186  
*Department of Peace and Conflict Research Uppsala* va. UCDP F 191  
 Dépenses militaires D 139- 159, G 214, H 218, 223--- Inf. 3, 1- 10  
 Dépenses militaires mondiales D 141, 142  
 Dépenses militaires par catégories (R&D...) D 159  
 Dépenses militaires par régions D 150- 157  
 Dépenses militaires, palmarès D 146- 149  
 Dépenses militaires de la France D 158  
 Dépenses militaires européennes D 154- 157  
 Dépenses militaires & Grand Moyen Orient D 152  
 Dépenses militaires & Asie Pacifique D 153  
 Désarmement G 209- 214, H 222  
 Désarmement nucléaire G 210, 212- 214, H 218  
 Différends F 190, H 223  
 Différentiel de puissance A 2, 27, G 214, H 218  
 Dispositif militaire C 131, 134  
 Dissuasion A 1, E 165, G 213, 214, H 218  
 Djibouti C 131, 132, 138  
 Doctrine de défense A 39, 40, 41  
 Droit des conflits armés F 208, H 222  
 Droit des peuples v. peuples  
 Droit humanitaire F 208, H 222  
 Drones E 164  
 EADS E 170  
 Eau F 197  
 Ebola B 119, F 206  
 Ecosse A 72  
 Egypte B 89, 104, 105, 108, G 212  
 Embargo sur les armes G 211  
*Enduring Freedom* B 85, 105, 110  
 Engagement unilatéral d'assistance B 85  
 Engagement de se consulter B 85  
 ENMOD (convention<sup>1</sup>) G 210  
 Entreprises transeuropéennes E 169  
 Epidémies F 206  
 Espace G 211, 214, H 218  
 Espagne E 170, F 206  
 Etat effondré A 42, 43  
 Etat exempt d'armes nucléaires B 113  
 Etat fragile A 42- 44  
 Etat islamique A 38, 57, 62, B 104, 108, 111, F 196, H 219, 221, 222  
 Etat renaissant A 42, 46  
 Etats dotés (TNP) 4, 18-21, 212--- Inf. 1, 2- 5, Inf. 5, 4- 19  
 Etats-Unis A 4, 18, 27, 39, B 86-90, 96, 102, 111, 113, 114, 119, 121, 122, C 131, 132, D 143, 153 159, E 163, 169, F 196, 201, 206, 208, G 212, 214, 216-219, H 222--- Inf. 1, 3, Inf. 5, 4- 6

---

<sup>1</sup> Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou à toutes autres fins hostiles.

Ethiopie F 197  
 Europe voir IESD, OTAN, Union européenne  
 Exercices militaires B 85  
 Exportation(s) d'armements E 175, 178  
 Facilités militaires (v.a. bases) B 85, C 131, 137, H 216  
 FCE (traité) G 210  
 Finlande B 85, F 196  
 FNI (traité) G 210  
 Forces spéciales F 199  
*Fragile State Index* va. *Global Report...* A 43  
 France A 4, 19, 27, B 93, 108, C 132- 134, D 156, 158, 159, E 169, 170, 178, G 212, 216  
 --- Inf. 1, 4, Inf. 5, 13- 16  
 G 5 Sahel B 107, C 133  
 Garanties de sécurité B 113  
 Gaza B 121, 124  
 Géopolitique F 196, 197  
 Géorgie B 92  
 Gibraltar F 203  
*Global Report. Conflict, Governance and State fragility* F 193,  
*Global Terrorism Index* A 61  
 Golan F 203  
 Grand Moyen Orient D 152  
 Graphène E 164  
 Guerre F 190-192, 200, 205  
 Guerre économique F 190, 205  
 Guinée B 93, F 206  
 Haut Karabakh F 198  
 Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) F 207  
*Heidelberg Institute for International Conflict Research (HIIK)* F 192  
*Homeland Quadriennial Review* A 39  
 Hong Kong A 48, 70  
 Humanitaire F 191, G 212  
 Hyper puissance A 2  
 Idées E 165, F 199  
 Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) A 32, 85, D 156  
 Importation(s) d'armements E 176, 177  
 Inde A 5, 24, 27, B 102, D 153, E 170, G 211, 212--- Inf. 1, 8, Inf. 5, 23- 25  
 Industrie(s) d'armement(s) E 166-171, H 216  
 Initiative amphibie européenne A 27  
 Installations militaires v. Bases militaires C 131  
*International Crisis Group* F 191, 194, 200  
*International Institute for Strategic Studies (IISS)* F 191, 195--- Inf. 4, 4  
 Irak A 76, B 108, 124, F 196, 199, H 216, 219, 222  
 Iran A 7, 9, 57, B 101, 104, 108, 122, F 196, G 210, 211, H 217  
 ISAF B 86, 110  
 Israël A 5, 23, B 89, 105, 121, 122, 124, E 170, F 197--- Inf. 1, 7, Inf. 5, 20- 22  
 Palestine F 191, 196- 198, 200, H 222, 223  
 Italie E 169  
 Japon A 36, B 87, 88, 102, C 132, D 153, E 170, 178, F 201, 204, H 216, 218  
 Jérusalem B 122

Jordanie F 197  
KMW (Krauss- Maffei- Wegman) E 170  
Kosovo A 49, 71, B 105  
Kurdes A 76  
Légitime défense va alliances B 105, 108  
Liberia F 206  
Libye A 44, B 111, F 197, H 222  
LoI (letter of Intent) E 169  
Macao A 70  
Maintien de la paix B119, 123- 130, H 222  
*Major Non NATO Ally* B 86, 114  
Malaisie F 201  
Mali B 93, 107, 121, C 133, F 206, H 219  
Malouines C 135, F 191, 197, 198  
Matières fissiles G 210,  
MBDA E 170  
Mécanisme du désarmement (va. Conférence, Commission du désarmement) G 210- 211  
Mer de chine F 196, 201, H 216, 217  
Mercenaires A 82, 83  
Mesures coercitives unilatérales B 119  
Mesures de confiance G 210  
Mexique G 212,  
Mines anti personnel G 210  
Minorités A 68, 79- 81, H 217  
Missions de consolidation et de rétablissement de la paix B 126  
Modernisation E 181--- Inf. 5, 1- 30  
Moldavie F 202  
Mongolie B 113  
Moyen Orient va. Grand Moyen Orient B 124, H 221  
MUJAO H 219  
*National Intelligence Strategy* A 39  
Neutralisation H 222  
Neutralité B 112, 114, D 156  
Nexter E 170  
Nigeria F 206  
Nil F 197  
Non Alignés, non alignement A 78, B 85, 112-114, 116, 119, D 156  
Normes B 119, H 222  
Norvège F 196  
Nouveaux producteurs d'armements E 169  
OCCAR E 156, 171  
Occidentaux B 119, 120, C 131, D 153, H 216- 218, 222, 223  
Okinawa C 132  
OMC F 204  
OMS F 206  
ONG F 207, G 212, H 222  
ONU va Assemblée générale, Conseil de sécurité, B 118, 119, 125- 127, 129, F 190, 203,  
G 210, H 222, 223  
*Open Skies* G 210  
Opérations de maintien de la paix B 125- 127

Ordre international F 196, H 215, 220- 223  
 Organisme(s) de sécurité collective B 84, 95, 105, 117, 128- 130  
 Ossétie du Sud A 53  
 OTAN A 2, 33, B 86, 94, 96, 110, D 154- 156, 159, G 210, 213, H 216, 222  
 OTSC (Organisation du traité de sécurité collective) B 92, 97, 99, 113, 114, 128, C 136,  
 D154  
 Ouïgour A 80  
 Pakistan A 5, 24, 65, D 153, F 197, G 212--- Inf. 1, 8, Inf. 5 26- 28  
 Palestine A 50, 75, B 122, 124, H 222  
 Partenariat B 94, 113  
 Partenariat de défense B 93, 94  
 Partenariat stratégique B 86, 101  
 Pérou F 204  
 Peuples A68- 78, B 122, H 222  
 Philippines B 103, F 201  
 Philnambodge B 103, D 153  
 Programmes d'armement E 171  
 OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) G 210  
 Pirates A 59, 67, B 119, G 223  
 Politique de défense A 39- 41  
 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) v IESD  
 Pologne A 37, D 156  
 Pré- positionnement C 133- 135  
 Projection de puissance A 27  
 Prolifération(s) voir TNP E 182- 184, G 211, 213, 214  
 Puissance classique A 1, 26- 30  
 Puissance militaire A 1- 41  
 Puissances aériennes A 29  
 Puissances navales A 28  
 Puissances nucléaires A 1, 3- 25, 31, Inf. 1, 1- 10, Inf. 5, 1- 30  
 Puissances terrestres A 30  
 Puntland A 53, H 221  
*Quadriennial Defence Review* A 39  
 R&D militaire E 162, 163, H 216  
 RAM (Révolution dans les affaires militaires) E 165, F 199, G 214  
 Réfugiés F 207  
 Risques explosifs de guerre G 210  
 Royaume Uni A 4, 10, 19, 27, B 90, 122, C 135, D 156, 159, E 169, 170, F 206, G 212,  
 216--- Inf. 1, 4, Inf. 5 10-12  
 Russie A 2, 4, 18, 27, 40, 55, 58, B 85, 89, 91, 98, 99, 101, 102, 108, 113, 114, 120, C 131,  
 136, D 153, 154, 159, E 169, 186, F 196, 199, 201, 202, G 210, 212, 214, H 216- 218, 222,  
 223--- Inf. 1, 4, Inf. 5, 7-9  
 Safran E 170  
 Sahara occidental A 51, B 107, F 191, 197, 198, H 221  
 Sahara Sahel B 104, 107  
 Sanctions A 42, 56- 58, B 114, 122, H 222  
 Sécurité collective (va organismes de) B 105, 122, 128, F 198, H 223  
 Sécurité maritime F 210  
 Sénégal F 206  
 Serval C 133

Sierra Leone F 206  
 Sinäi B 105  
 Singapour E 170  
 Situations étatiques incertaines A 42, 47  
 Sociétés militaires privées A 82, 83  
 Somalie A 46, 53, F 197, H 221  
 Somalisation A 42, 43, 45  
 Soudan F 197  
 START Inf. 1, 3  
*Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)* D 142- 145, 147- 149, 151- 156,  
 E 168, 169, 174- 176, F 191, 200--- Inf. 3, 3, 10, Inf. 4, 2  
*Strategy for Countering Weapons of Mass Destruction* A 39  
 Suède E 170, F 196,  
 Suisse E 170  
 Sunnites B 104, H 217, 219  
 Surarmement E 186  
 Syrie A 76, B 91, 108, 120, 124, C 136, E 184, F 191, 196, G 210, H 216, 222  
 Système international D 145, F 196, H 215- 220  
 Systèmes défensifs G 214  
 Taiwan A 48, F 196, 201  
 Taliban A 52, 63  
 Tchad C 133  
 Territoires coloniaux A 78  
 Territoires non autonomes v. Territoires coloniaux  
 Terrorisme A 59, 60- 66, B 86, 106, 119, F 185, 199, G 213, H 219, 223  
 Tibet A 81  
 TICEN (traité d'interdiction complète des essais nucléaires) G 210  
 TNP A 4- 8, 11, 12, G 210, 212, 214---- Inf. 1, 2- 5,  
 Transferts d'armements A 64, 85, E 173- 179---- Inf. 4, 1- 5  
 Transnistrie F 201  
 Tribunaux pénaux internationaux F 208  
 Tunisie A 69  
 Turquie A 76, B 108, E 169  
 UCDP (*Uppsala Conflict Data Program*) F 191, 200  
 Ukraine A 33, 55, 74, B 96, 97, 99, 101, 114, C 136, E 170, F 198, 201, 202, G 210, H 216,  
 218, 222  
 Union eurasiatique B 114  
 Union européenne A 2, 27, 32, 33, B 113, 114, 122, 130, D 156, 159, E 163, 170, 179, F  
 207, G 216, H 218, 222  
 Veto B 105, 121, 122  
 Vietnam B 103, F 201  
 Yémen F 197  
 Zone de guerre et d'insécurité H 221  
 Zone grise H 221  
 Zones exemptes d'armes nucléaires G 210, 211, 214, H 222